LA LETTRE DE KITRI

Lettre d'information du tri sélectif • n°13 - SEPTEMBRE 2015

Le guide du tri

Certains pensent encore que le recyclage est inutile, mais le tri sélectif est aujourd'hui la solution à mesure que les déchetteries se remplissent, que les centres d'enfouissement débordent et que l'incinération des ordures ménagères pollue.

Recycler, c'est penser à l'avenir des prochaines générations.

Plus de déchets recyclés
=
Plus de recettes pour la collectivité
=
Taxe déchets maîtrisée

PRÉHISTOIRE	1883	1974	1993	2010
Les habitants jettent leurs restes de nourriture sur le sol, la nature et les bêtes sauvages se chargent du reste.	Eugène Poubelle, Préfet de Paris, invente la poubelle	Recyclage du verre	Recyclage de certains déchets d'emballages	Développement des filières de recyclage

JE TRIE OU JE JETTE ?

Je ***trie*** mes déchets dans le ***sac jaune*** : j'y dépose les déchets qui pourront être recyclés.

A METTRE DANS LE SAC JAUNE

FLACONNAGE PLASTIQUE

Les bouteilles et flacons en plastique se recyclent.

Bouteilles opaques

Produits ménagers

Produits d'hygiène

Bouteilles transparentes

Boîtes de poudre chocolatée

Flacons alimentaires

PAPIER

Tous les papiers se trient et se recyclent : journaux, magazines, prospectus, enveloppes, catalogues, annuaires, livres et cahiers... Inutile de les comprimer ou de les froisser.

Journaux Magazines

Publicités Prospectus

Enveloppes Papiers

Courriers Lettres

Catalogues Annuaires

Livres Cahiers

Je ***jette*** mes déchets dans le ***sac noir*** : j'y dépose les déchets ***non recyclables.***

A JETER AUX ORDURES MÉNAGÈRES

PLASTIQUE

Seuls les bouteilles et flacons en plastique se recyclent. Tous les autres éléments en plastique se jettent avec les déchets ménagers (pot, sachet, barquette, film... en plastique).

Barquettes

Polystyrène

Vaisselle en plastique

Rouges à lèvres et mascara

Films souples

Poches souples

Boites

Pots

Sacs et Sachets

Coques rigides

Tubes

Ceintres en plastique

RECYCLABLE (SAC JAUNE) OU NON RECYCLABLE (SAC NOIR)?

Je contribue à la ***protection*** de l'environnement et aux ***économies*** d'énergies et de matières premières

CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES

Tous les emballages en carton se recyclent : boîtes, cartonnettes, briques alimentaires...
Il suffit de bien les vider. Mettez-les en vrac, non emboîtés : ils seront plus facilement recyclés.

Produits alimentaires

Briques alimentaires

Produits ménagers en carton

Cartonnettes et étuis

Emballages tuiles salées

Rouleaux en carton

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Tous les emballages en métal se recyclent. Inutile de les laver, il suffit de bien les vider. Mettez-les en vrac et ne les emboîtez pas dans d'autres emballages : ils seront plus facilement recyclés.

Produits cosmétiques métal

Barquettes

Boîtes de conserve, cirage

Bouteilles et flacons

Canettes

Couvercles et opercules

Si j'ai un doute, je jette mes déchets dans les ***ordures ménagères***

PAPIER

Les papiers spéciaux ne se recyclent pas : papier peint, photos, carbone...

Papier cadeau

Papier sali, en contact avec les aliments

Blister (film plastique d'envoi)

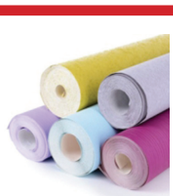

Papier peint

Papier photo

L'astuce de Kitri c'est l'info tri !

Un mode d'emploi du tri sur les emballages

SENSIBILISATION AU TRI DES DÉCHETS DANS LES ECOLES DU TERRITOIRE

Jeux de cartes

Les enfants prennent connaissance des différentes poubelles. Ils doivent placer des cartes représentant des déchets sur la bonne filière d'élimination

Labyrinthe

Un mini labyrinthe composé de deux chemins : la route du recyclable et la route du non recyclable.
Les enfants parcourent le labyrinthe avec un déchet et doivent trouver la bonne issue !

Tapis de tri

Comme dans les centres de tri, les déchets défilent sur un tapis roulant et les enfants occupent un poste bien précis : L'un est chargé de récupérer le papier, le suivant le métal, un autre le plastique, ou le carton...tandis que l'enfant au bout du tapis récupère tout ce qui ne se trie pas.

Un doute ? Une question sur le tri ? Contactez le service déchets de la Communauté de Communes,
3 rue Louis Majorelle, ZAC du Saulcy, 54110 Dombasle-sur-Meurthe
au 03.83.20.78.01 ou à **contact@cc-seletvermois.fr**

Pour connaître l'actualité sur les déchets, inscrivez-vous à notre lettre d'information via notre site Internet

www.cc-seletvermois.fr

La lettre de Kitri – Lettre d'information du tri sélectif • n°13 - SEPTEMBRE 2015

Édition : Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois – 3 rue du Canal, 54210 SAINT NICOLAS DE PORT • Rédaction : Services de la Communauté de Communes • Directeur de publication : Président de la Communauté de Communes • Crédits photographiques et illustrations : Communauté de Communes • Dépôt légal : à parution – N° ISSN : 1769-3462 • Conception graphique et Impression : Imprimerie Paradis, Lunéville – Tirage : 14000 ex.